

[EUROPE]

Le réseau rural est aussi communautaire

Le réseau rural européen a été lancé en octobre 2008, à Chypre, afin de donner une impulsion pour atteindre les objectifs des orientations stratégiques de la Communauté pour le développement rural, établis par le Conseil européen.



© Communauté européenne 2010

Le réseau rural européen est essentiel pour définir au mieux la politique de développement rural de l'UE.

Le réseau rural européen doit permettre de favoriser la diffusion des meilleures pratiques des pays de l'Union européenne (UE), de constituer une plateforme d'échanges entre les acteurs de la politique européenne de développement rural, mais aussi de livrer à la Commission les informations récoltées sur le terrain, notamment en terme de besoin. Enfin, il s'agit d'assurer une information opportune sur les débats politiques.

Pour 2009-2010, trois groupes thématiques ont été constitués, chacun composé d'experts nationaux. Un premier groupe va examiner les spécificités et les besoins des territoires ruraux de l'UE, c'est-à-dire comment assurer, à travers la politique européenne de développement rural et les programmes communautaires, un ciblage efficace de ces besoins. Mais aussi comment faire en sorte que ces interventions favorisent un développement équilibré des zones rurales de

l'Union. Un deuxième groupe va s'attacher à étudier les liens entre l'agriculture et l'économie rurale au sens large. Enfin, un dernier groupe planchera sur les biens publics générés en milieu rural, et la façon dont les politiques publiques les valorisent.

Communication large

Tous les réseaux européens ont une approche thématique, même si les thèmes traités sont plus ou moins sectoriels. Certains réseaux travaillent sur la jeunesse ou les partenariats public-privé comme les Pays-Bas. D'autres abordent des thèmes plus ciblés.

L'Italie réfléchit par exemple sur l'agriculture sociale et le développement

durable au sein des pays méditerranéens. L'Irlande a monté un groupe de travail sur l'impact de la récession sur l'agriculture, et sur les nouvelles opportunités dans le champ du développement rural. La Finlande détermine, quant à elle, un thème de travail par an, ce qui lui permet de sensibiliser ponctuellement un groupe d'acteurs : l'année 2009 était celle de l'entrepreneuriat, 2010 sera celle de l'environnement.

En outre, beaucoup de réseaux ruraux nationaux ont développé des outils internet (sites web, mais aussi réseaux sociaux tels que facebook, twitter...), parvenant de la sorte à toucher un large public.

ISABELLE ALLEMAND

Retrouvez sur internet l'actualité de ces réseaux :

http://enrd.ec.europa.eu/whos-who/national-rural-networks/en/national-rural-networks_home_en.cfm.